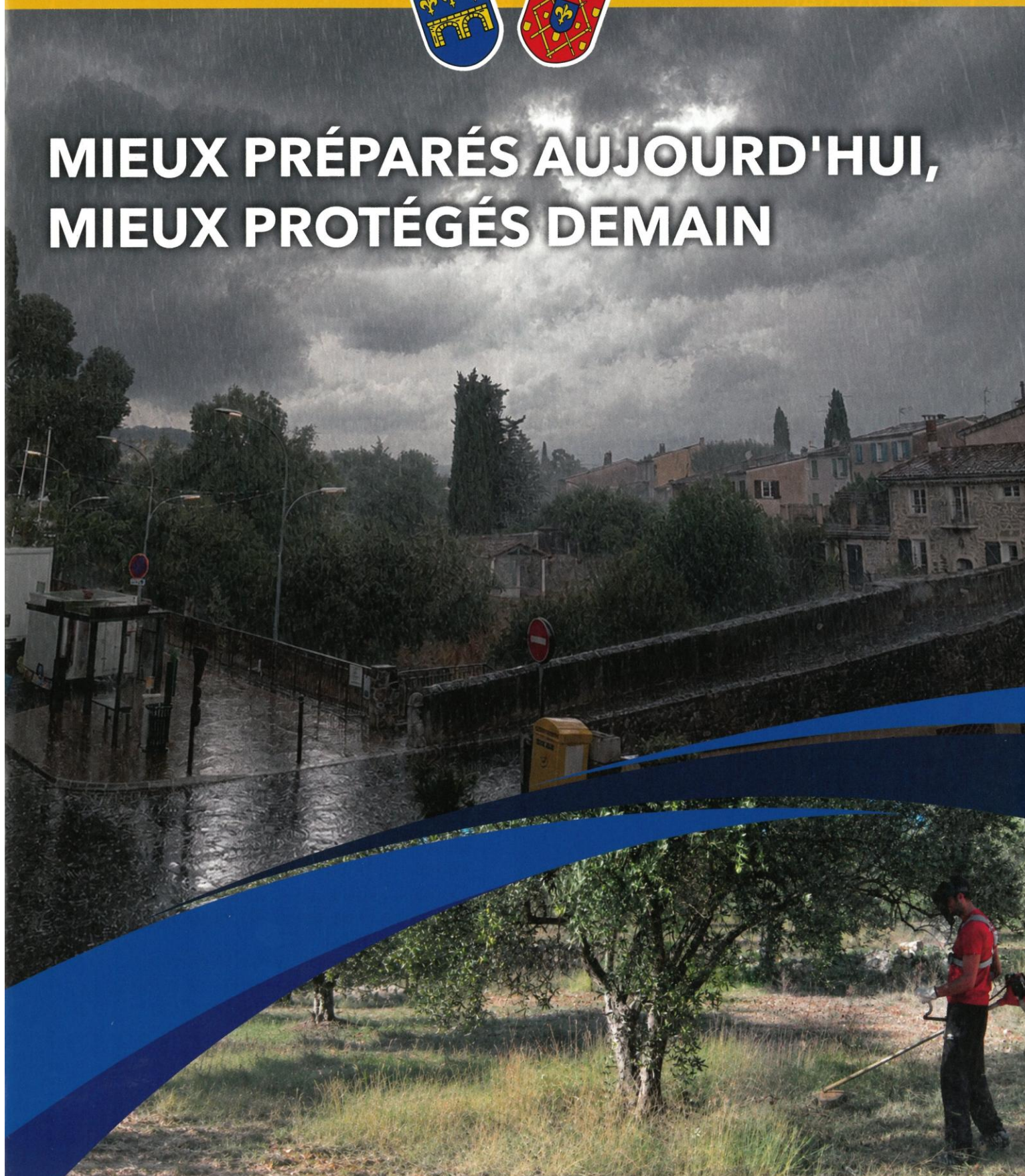


L'ÉCHO de *TRANS-EN-PROVENCE*

SEPTEMBRE 2026 - N°85



**MIEUX PRÉPARÉS AUJOURD'HUI,
MIEUX PROTÉGÉS DEMAIN**



SOMMAIRE

■ Page 1

SOMMAIRE

■ Page 2

ÉDITORIAL

■ Pages 3 à 4

INFORMATIONS

■ Page 5

JEUNESSE

■ Page 6

LISTE ASSOS

■ Pages 7 à 11

DOSSIER : PRÉVENTION
RISQUES MAJEURS

■ Page 12

MARCHABILITÉ

■ Pages 13 à 15

ALBUM DES FESTIVITÉS

■ Page 16

TRAVAUX

■ Page 17

EXPRESSION POLITIQUE

■ Page 18

AGENDA / ÉTAT CIVIL

INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : M. Alain CAYMARIS
Rédacteur en Chef : M. Nicolas MISSUD
Réalisation : service Communication
Maquette et Impression : SERICONCEPT
Tél : 04.94.60.62.27
Également disponible sur www.transenprovence.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE TRANS-EN-PROVENCE

25 avenue de la Gare

83720 - TRANS-EN-PROVENCE

Accueil : 04.94.60.62.49

Fax : 04.94.60.62.20

accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h

le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel : www.transenprovence.fr

Facebook : Ville de Trans-en-Provence

Instagram : [villedetransenprovence](https://www.instagram.com/villedetransenprovence)

Secrétariat du Maire : 04.94.60.62.27

E-mail : secretariatmaireelus@transenprovence.fr

Secrétariat général : 04.94.60.62.12

Formalités administratives : 04.94.60.62.49

État-civil/élections/cimetière : 04.94.60.62.10

Services techniques : 04.98.10.43.20

Police Municipale : 04.94.60.62.37

Affaires scolaires : 04.94.99.23.64

C.C.A.S. : 04.94.99.23.62

Culture et Vie Associative : 04.94.60.62.19

Location salles/matériel : 04.94.60.62.19

Secrétariat ACM maternelle : 04.94.99.69.90

Secrétariat ACM élémentaire : 04.94.70.84.81

Secrétariat Club des Jeunes : 04.94.70.84.81

Groupe Scolaire

École maternelle : 04.94.39.98.24

École primaire : 04.94.60.62.21

Autres

Ramassage des encombrants à la demande :
04.94.50.07.00

École de Musique : 04.94.70.89.66

Bibliothèque Tiers-lieu : 04.94.50.73.90

La Poste : du mardi au samedi de 9h00 à 11h30

SECOURS

Police Nationale : 17 (ou 112 sur portable)
ou 04.94.39.44.00

Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00

S.A.M.U. : 15

Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00

PHARMAGARDE : 3237

Service des eaux DPVa : 04.13.35.46.36

Dépannage électricité Enedis : 09.72.67.50.83

Urgences gaz naturel : 0.800.47.33.33



Quelques jours après la rentrée scolaire, il me paraît naturel de revenir avec vous sur l'été particulièrement éprouvant que nous venons de traverser.

Comme beaucoup d'entre vous, nous avons suivi avec une grande vigilance les incendies qui ont frappé les communes voisines de Taradeau et, plus particulièrement, des Arcs à la fin du mois de juillet. Nos pensées vont aux victimes de ces sinistres qui se sont multipliés ces dernières semaines, favorisés par une sécheresse exceptionnelle, des températures inédites, mais aussi, malheureusement très souvent, par des actes criminels. Je souhaite rendre un hommage appuyé à l'ensemble des sapeurs-pompiers et des services de secours qui, souvent dans des conditions extrêmement difficiles et avec des moyens insuffisants, accomplissent un travail remarquable au service de notre sécurité.

Face aux conséquences du changement climatique, notre responsabilité collective est engagée. Vous trouverez dans ce magazine plusieurs informations pratiques ainsi que des rappels essentiels sur la prévention des risques majeurs. A travers ces rappels, je souhaite mettre l'accent sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) qui sont essentielles pour limiter la propagation des incendies et protéger les habitations. Nous invitons chaque propriétaire concerné à vérifier ses obligations et à réaliser les travaux nécessaires. Débroussailler, c'est se protéger et protéger notre commune. La commune met également à votre disposition un nouvel outil d'information avec l'application PanneauPocket, qui permet d'être alerté en temps réel des événements importants et des consignes de sécurité. Je vous invite vivement à la télécharger afin de rester informés au plus près de l'actualité de notre commune.

Malgré ce contexte, l'été transian s'est également distingué par de nombreux moments de convivialité. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver lors des différentes manifestations qui ont animé notre village et dont vous découvrirez quelques illustrations dans ce numéro. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux, mobilisés tout au long de la saison, parfois de jour comme de nuit, pour permettre à chacun de profiter pleinement de ces rendez-vous festifs.

Je souhaite également saluer tout particulièrement l'ensemble des bénévoles du Comité des fêtes qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme pour faire vivre ces moments de partage qui font partie de l'identité de notre commune. Leur engagement, souvent discret et désintéressé, mérite notre reconnaissance et notre respect. Derrière chaque manifestation réussie, il y a des heures de préparation, de présence et de dévouement qui ne se voient pas toujours, mais qui sont indispensables à la vie de notre village.

Notre fête locale, et tout particulièrement la Saint-Roch, a une nouvelle fois rassemblé toutes les générations dans une ambiance chaleureuse. Cette manifestation incontournable, ainsi que l'ensemble des festivités estivales, contribuent au rayonnement de Trans-en-Provence et au maintien de nos belles traditions provençales.

L'été a également été mis à profit pour préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions. La commune a réalisé différents travaux d'entretien dans les écoles afin d'offrir aux élèves et aux équipes enseignantes un cadre de travail toujours plus agréable. Depuis plusieurs années, toutes les salles de classe sont climatisées, un investissement qui prend aujourd'hui tout son sens face aux épisodes de fortes chaleurs. Je tiens également à saluer le remarquable travail des équipes de nos structures d'accueil, qui ont proposé tout au long de l'été des activités variées permettant à nos enfants de vivre des moments riches en découvertes et en souvenirs.

Cette année, ce sont 400 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école élémentaire et 238 à l'école maternelle. La réussite et le bien-être de nos enfants demeurent une priorité municipale. Nous poursuivrons nos efforts pour leur offrir des équipements de qualité et des conditions d'apprentissage adaptées aux enjeux d'aujourd'hui. Aussi je souhaite la bienvenue à la nouvelle directrice de l'école maternelle Madame Ana Paula MILLIASSEAU.

Enfin, je vous donne rendez-vous le dimanche 11 octobre à l'occasion de la sixième édition des Foulées de la Nartuby. Cette manifestation sportive, désormais bien ancrée dans notre territoire, sera une nouvelle occasion de partager un moment convivial en famille ou entre amis, tout en découvrant ou redécouvrant les richesses de notre beau village.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce magazine et une très belle rentrée à toutes et à tous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Alain CAYMARIS

Maire de Trans-en-Provence



LMN SERVICE, VOTRE PARTENAIRE PROPRETÉ À TRANS-EN-PROVENCE

Nouvelle entreprise basée à Trans-en-Provence, LMN Service vous accompagne pour l'entretien et le nettoyage de vos espaces, que vous soyez particulier ou professionnel. Parce qu'un environnement propre et agréable est essentiel au quotidien, je propose des prestations adaptées à vos besoins, qu'il s'agisse d'un entretien régulier ou d'un nettoyage ponctuel.

Mes prestations :

- Nettoyage et entretien chez les particuliers
- Nettoyage de locaux professionnels
- Ménage régulier ou ponctuel
- Nettoyage des sols, sanitaires et cuisines
- Dépoussiérage et entretien général



Sérieuse, minutieuse et à l'écoute de vos besoins, mon objectif est de vous proposer un service de qualité et adapté à chaque situation.

Pour toute information ou demande de devis : Tel : 07.66.60.70.10 - E-mail : baivierlauryne@gmail.com

MAGMAGNÉTISME

Envie de prendre un moment pour vous, de vous recentrer et de retrouver un mieux-être?

Magali Eluecque vous accueille avec bienveillance, sur rendez-vous, dans son cabinet situé au 41 rue Nationale à Trans-en-Provence, tous les mardis, pour des séances de magnétisme, afin de vous accompagner vers un meilleur équilibre physique et émotionnel.

Vous pourrez également profiter d'un tout nouveau concept de soin sensoriel : les Papouilles. Un moment de douceur, de détente profonde et de lâcher-prise, réservé exclusivement aux femmes, dans un cadre respectueux et bienveillant.

Magali Eluecque

Email: magmagnetisme@gmail.com - Tél: 06-58-76-51-55

Site Internet : www.magmagnetisme.fr



PRIPRI MOOV'HAIR

« Moi c'est Priscilia, mais tout le monde m'appelle Pripri. À 37 ans, j'ai choisi de me reconvertir dans la coiffure et de me lancer dans une aventure qui me tient à cœur : Pripri Moov'Hair, mon activité de coiffure à domicile à Trans-en-Provence et ses alentours. Après des mois de formation, de révisions et beaucoup de motivation, je suis heureuse de pouvoir exercer un métier qui me passionne. Pour moi, la coiffure, ce n'est pas seulement couper des cheveux. C'est prendre soin des gens, partager un moment d'échange, redonner confiance et voir un sourire apparaître à la fin d'une prestation. J'ai hâte de vous rencontrer et de vous accompagner dans vos envies de changement ou simplement dans votre routine capillaire. »

Tel : 06 74 38 68 96

Instagram: [pripri_moov_hair](https://www.instagram.com/pripri_moov_hair)

Facebook : Pripri Moov'Hair



« Révélez votre beauté sans bouger de chez vous. »



INFORMATIONS



**GRANDIR, CREER, S'AMUSER
TOUTE L'ANNEE !**



Découvrez

www.recrea-kids.com



TROUVEZ
les meilleurs
activités



CUMULEZ
des points
fidélités



RECEVEZ
du bonheur
à la maison

BIENVENUE CHEZ RECREA-KIDS !

Découvrez la plateforme dédiée à l'épanouissement des enfants et familles.

Que vous soyez parent ou enseignant, accédez à nos activités ludiques et pédagogiques. Prolongez cette expérience à la maison en recevant vos loisirs via le SHOP RECREA.

Je suis Anne Sophie, fondatrice, et je facilite à travers RECREA-KIDS votre recherche d'activités en regroupant au même endroit / sur un site unique tout ce dont vous avez besoin pour occuper les enfants.

Je propose également mes propres formules d'anniversaires avec ateliers créatifs à Trans-en-Provence et ses alentours.

L'équipe RÉCREA-KIDS

Adresse : 910 chemin des Suous

83720 Trans-en-Provence

Tel : 06.72.01.22.86

E-mail : contact@recrea-kids.com

Site Internet : www.recrea-kids.com

Instagram : [recreakids_officiel](https://www.instagram.com/recreakids_officiel)



« RÉCRÉANGLAIS, APPRENDRE L'ANGLAIS EN S'AMUSANT, ARRIVE À TRANS-EN-PROVENCE !

Victoria, responsable mini school bilingue certifiée RécréAnglais, accueille les enfants de la moyenne section à la 5ème pour un apprentissage ludique de l'anglais basé sur l'oral, le jeu, le chant et le plaisir.

Grâce à notre méthode certifiée, les enfants apprennent l'anglais naturellement dès le plus jeune âge, en petits groupes et dans un environnement bienveillant. Dès la sortie de l'école, pendant le temps périscolaire ou extrascolaire, ils profitent d'un véritable bain linguistique hebdomadaire adapté à chaque tranche d'âge.

La prise en charge inclut le transport, les repas et les activités pour offrir aux parents un véritable service « clé en main », pensé pour la pause déjeuner, le goûter et les vacances scolaires !

Pour échanger avec Victoria, responsable mini school Trans-en-Provence :

Mail : victoria.vion@recreanglais.com

Téléphone : 06.15.08.58.44

En complément, cours d'anglais pour adultes, incluant une préparation au TOEIC - English Studio"



FOULÉES DE LA NARTUBY - Fermeture de la circulation

Dimanche 11 octobre de 8h30 à 11h

Évènement organisé au profit de l'association transienne Partage

Rue Nationale, avenue de la Gare, rue Yves De Daruvar, Pont Vieux, Grand Pont, montée de la Cotte, traverse de la Cotte, chemin du Bas des Escombes, rue du Safranier, chemin des Eyssares, chemin du Cassivet, avenue des Cascades, montée de l'Ermitage, chemin du Cassivet, chemin de la Pouiraque, chemin des Eyssares, rue des Baumes, chemin des Baumes, rue des Moulins, place du Souvenir français, impasse de la Maison paroissiale, place de l'Eglise, rue de la Motte, route de la Motte, chemin des Clauses, chemin des Bois routs, piste des Bois routs, chemin des Darrots, Passerelle himalayenne, ancien chemin de Draguignan à la Motte, chemin de Draguignan à la Motte, chemin du Peybert, chemin du Cros, carraire Saint-Victor, chemin Saint-Victor, avenue de Beaulieu, lotissement des Hautes Rives, rue Barbecanne, rue du Bachas, rue de la Calade, chemin du Calant, impasse de l'Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville.



BIENVENUE À ANA PAULA MILLIASSEAU, NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE MATERNELLE LEI CIGALOUN

À l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, nous avons le plaisir d'accueillir Madame Ana Paula MILLIASSEAU, qui prend la direction de l'école maternelle Lei Cigaloun.

Enseignante depuis 1990 et directrice d'école depuis 2007, elle a exercé pendant 25 ans dans le Var, en maternelle puis en direction. Sa dernière mission l'a conduite à Brasília, au Brésil, où elle a dirigé pendant trois ans le primaire du lycée français, au sein du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Très heureuse de retrouver le Var, elle est également ravie de revenir en maternelle, un univers auquel elle est particulièrement attachée, période où les enfants font leurs premiers pas à l'école, développent leur autonomie, leur langage et leur curiosité.

C'est avec enthousiasme qu'elle rejoint aujourd'hui l'équipe éducative de Lei Cigaloun, avec la volonté de contribuer pleinement à la vie de l'école et de la commune, et d'accompagner au mieux les enfants et leurs familles dans cette nouvelle année scolaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une très belle rentrée !

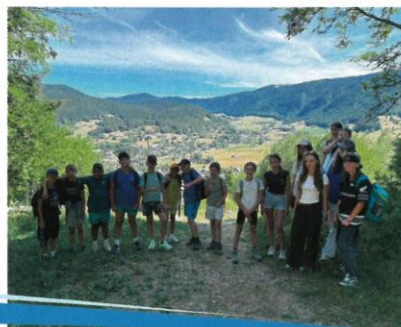
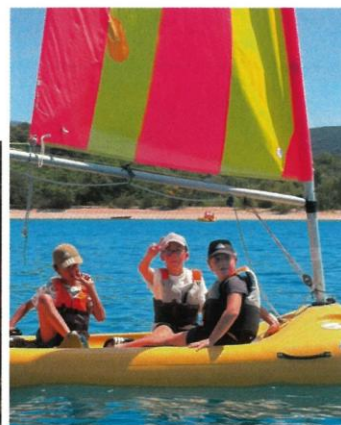
RETOUR SUR LES SÉJOURS D'ÉTÉ POUR LA JEUNESSE TRANSIANNE

Les vacances d'été ont débuté sous le signe de l'aventure pour les jeunes de la commune, avec deux séjours organisés par le Club des jeunes et l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) élémentaire.

Du 6 au 10 juillet, 32 adolescents du Club des jeunes, encadrés par Nicolas, directeur du séjour, Morad, Jessica et Laurine, ont découvert Méaudre et le massif du Vercors à travers de nombreuses activités : canyoning, spéléologie, randonnée, luge d'été, piscine, pétanque, et visite du musée de la Résistance.

De leur côté, 24 enfants de l'ACM élémentaire, encadrés par Maëlys, Luna et Margot, ont séjourné aux Salles-sur-Verdon. Baignades, kayak-polo, funboat et balade dans le village ont rythmé ces quelques jours.

Ces deux séjours ont permis aux enfants et aux adolescents de partager des moments forts, de renforcer les liens entre eux et de repartir avec de nombreux souvenirs !





NOS ASSOCIATIONS (LISTING DÉTAILLÉ SUR WWW.TRANSENPROVENCE.FR)

ALASE (activités manuelles, sportives, énergétiques, linguistiques) : 06.72.02.38.93

Anciens Combattants : 06.06.90.93.22

Les Archers des Six Lances : 06.03.69.31.84

L'Atelier des Étoiles : 06.12.40.93.40

Bibliothèque tiers lieu « Oustaù per touti » : 04.94.50.73.90

Comité de Jumelage (avec Gamlitz en Autriche) : 04.94.68.54.78

Athema (Ecole de musique) : 06.52.46.44.57

Atoutrans : 04.94.67.71.23

Auseindelaremission (cancer du sein) : 06.29.42.26.15

La Canne Transianne : 06.88.70.11.91

Le Cercle (football loisir) : 06.19.33.17.61

La Chasse Transianne : 06.88.70.11.91

Club Bouliste Transian : 07.83.94.50.53

Comité des Fêtes : cdfodtep@hotmail.com

La Compagnie des Chrysalides (théâtre) : 06.61.83.67.61

Défense, Justice et Droit pour tous : 06.95.49.69.19

De Fil en Aiguille : 06.50.29.19.19

Donneurs de Sang Bénévoles : 06.87.48.88.65

Ecurie des Lices : 06 63 73 44 25

Escolo Deï Moulin (école de provençal) : 06.15.21.37.53

Equi-Vivre (sauvetage équidés) : 06.85.07.30.64

L'Eveil d'Eve : 07.77.37.37.90

Les Footeux Vétérans de Trans : 06.19.57.54.51

Fight team 83 (jiu jitsu) : 06.09.51.44.59

Génèse Nutri-Santé : em.nutrisante@gmail.com

Gymnastique Volontaire : gvtrans83720@hotmail.com

Happy Moove : 06.21.93.41.92

Hockey CARTEL : 06.13.65.64.88

Judo Club : 06.73.24.31.51

Karaté Club Transian : 06.14.30.88.78

Kizomba Pasiòn : 06.71.17.58.90

Les Lucioles de Trans (maison d'assistantes maternelles) : 06.16.23.55.79

La Maison des 4 fées (maison d'assistantes maternelles) : 04.83.11.64.91

Leï Nistouns de Trans (réunions d'assistantes maternelles) : 06.86.74.40.61

Les mistigris sans toits (aide aux chats errants) : 06.70.87.21.86

La Parenthèse gourmande de Trans-en-Provence : 07.61.32.91.66

Les P'tits Loups (crèches parentales) : christophe.selves@comlight.fr

Mômes et Cie : 06.22.03.48.87

Partage (aide alimentaire aux familles en difficulté) : 04.94.84.54.11

Les Rams (foot. américain) : 07.67.18.20.28

Sauvegarde du patrimoine historique et architectural de Trans : associationpatrimoine83@gmail.com

Sauvons nos chiens : 07.81.32.92.62

Scrabble du Dragon : 06.18.13.78.68

Stade Transian (école de football) : 06.28.31.84.74

Team Cantoua Airsoft : 06.21.66.26.56

Tennis de table transian : 06.72.73.02.22

Trans Accueil (lecture, scrabble, randonnées) : 06.43.72.60.07

Trans Amicale Tarot : 04.94.67.74.09

Trans animation séniors (sorties pour les séniors) : 06.74.29.51.22

Transendanse 83 (danse en ligne, danse de salon) : 06.03.85.02.51

Trans Tennis Club : 07.88.74.13.71

Union Nationale des Combattants/Souvenir français : 06.77.15.50.20

Var4C (Culture - Création - Convivialité - Citoyenneté) : 06.13.18.07.31

V.T.T. Transian : 06.72.39.38.96



RISQUES MAJEURS

Retrouvez le DICRIM Mairie,
sur le site de la Ville
www.transenprovence.fr
ou en scannant le QR Code ci-contre.



MIEUX PRÉPARÉS AUJOURD'HUI, MIEUX PROTÉGÉS DEMAIN

Inondations, feux de forêt, mouvements de terrain, transport de matières dangereuses... Notre commune est exposée à plusieurs risques majeurs, qu'ils soient naturels ou liés aux activités humaines. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) recense l'ensemble de ces risques et présente les bons réflexes à adopter pour se protéger et protéger ses proches.

En cas de risque avéré, encore faut-il pouvoir être informé rapidement. C'est pourquoi la commune fait évoluer son dispositif d'information et d'alerte et vous invite à télécharger dès à présent l'application PanneauPocket, dont nous vous parlerons plus en profondeur dans le premier point de ce dossier.

Dans ce dernier, nous avons choisi de mettre l'accent sur deux risques particulièrement liés à la saison automnale : les épisodes de pluies méditerranéennes, qui peuvent provoquer des ruissellements importants et des inondations rapides, ainsi que la prévention des incendies de forêt, notamment grâce au débroussaillage obligatoire, dont la réalisation est particulièrement recommandée à l'automne et durant l'hiver.

Cette seconde thématique revêt une importance toute particulière cette année, alors que notre région vient de connaître un été marqué par de nombreux incendies, dont plusieurs d'origine volontaire, certains s'étant déclarés à proximité de notre commune. Ce contexte rappelle combien les gestes de prévention demeurent essentiels pour limiter le risque et protéger nos espaces naturels.

FIN DU SERVICE « ALERTE SMS » - TÉLÉCHARGEZ PANNEAUPOCKET !

Le dispositif communal « Alerte SMS » sera prochainement arrêté.

Nous invitons donc tous les habitants à télécharger dès maintenant l'application PanneauPocket afin de continuer à recevoir les alertes mais aussi les informations et actualités pratiques de la commune.

Vous y retrouverez notamment :

- les alertes liées aux risques majeurs ;
- les coupures d'eau ou d'électricité ;
- les informations de circulation ;
- les inscriptions scolaires ;
- les événements municipaux et toutes les informations pratiques.

Quelques secondes suffisent : scannez le QR Code sur l'affiche ci-jointe, ou recherchez simplement « PanneauPocket » sur l'application Play Store, App Store, ou AppGallery de votre téléphone.

Installez l'application, et ajoutez notre commune de Trans-en-Provence en favori.

Ce service est complètement gratuit et ne nécessite aucune création de compte de votre part.

Pour les personnes âgées rencontrant des difficultés dans l'installation de l'application, les agents du CCAS se tiennent à leur disposition pour les aider, avenue de Beaulieu (04.94.99.23.62).

PRÉVENTION DES INONDATIONS

La prévention des inondations repose sur plusieurs actions complémentaires.

Sur notre territoire, d'importants travaux ont déjà été réalisés par le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) dans le cadre de l'action 35 du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de l'Argens. Ces aménagements sur la Nartuby contribuent à améliorer l'écoulement des eaux et à réduire les conséquences des épisodes de fortes pluies. Nous avons déjà pu en constater les effets bénéfiques.

TÉLÉCHARGEZ PanneauPocket POUR RECEVOIR LES INFOS, ALERTES ET ACTUALITÉS DE TRANS-EN-PROVENCE

1

Ouvrez l'application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code.

2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3

Ouvrez PanneauPocket et recherchez Trans-en-Provence ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️



Gratuit, anonyme et sans publicité

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".





RISQUES MAJEURS



Ces réalisations renforcent la protection du territoire, mais elles ne peuvent pas supprimer totalement le risque. La vigilance de chacun reste donc essentielle : connaître les consignes, se préparer à l'avance et adopter les bons comportements sont les meilleurs moyens de limiter les conséquences d'un événement exceptionnel.

Pluies méditerranéennes : chaque minute compte

Un épisode méditerranéen est un phénomène météorologique caractérisé par des pluies très intenses qui se produisent en peu de temps. Il survient lorsque de l'air chaud et humide en provenance de la mer Méditerranée rencontre de l'air plus froid en altitude. Cette rencontre provoque la formation d'orages particulièrement violents, pouvant déverser en quelques heures l'équivalent de plusieurs mois de pluie.

Ces précipitations peuvent entraîner des montées rapides des cours d'eau, des ruissellements importants, des inondations, des coulées de boue ou encore des submersions de routes. Même un secteur qui n'est pas situé à proximité immédiate d'une rivière peut être touché.

Leur intensité et leur rapidité imposent une vigilance particulière : il est essentiel de suivre les consignes des autorités et de ne jamais sous-estimer le danger.

ÊTES-VOUS PRÊT EN CAS D'URGENCE ?

En situation de crise, les autorités peuvent ordonner une évacuation immédiate ou recommander de rester chez soi en attendant les secours. Dans les deux cas, il est essentiel d'avoir préparé un kit d'urgence, qui vous permettra d'être autonome pendant 3 jours.

Placez le dans un endroit facile d'accès et vérifiez une fois par an son contenu (listé ci-après) : date de péremption des médicaments et des denrées, piles... Et, en cas d'utilisation, n'oubliez pas de réapprovisionner votre kit !

- une radio à piles (avec piles de rechange) afin de suivre les consignes des autorités
- une trousse de premiers secours (alcool, pansements, compresses...)
- des outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boîte...)
- de la nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots pour bébé, nourriture pour animaux...)
- des vêtements chauds et une couverture de survie
- une lampe de poche (avec piles de rechange), des bougies, un briquet ou des allumettes
- un chargeur de téléphone portable

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,
de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU
et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,
ils sont en sécurité



- les lunettes de vue (paire de secours)
- des médicaments de base et les traitements en cours
- de l'argent liquide (les distributeurs pouvant ne pas fonctionner)
- de l'eau potable en quantité
- des photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, ordonnances...)
- le double des clés de la maison et de la voiture
- des jeux pour occuper le temps



RISQUES MAJEURS



LE DISPOSITIF ALABRI

Vous habitez en zone inondable ?

Le dispositif ALABRI, proposé par la Dracénie Provence Verdon agglomération, permet aux propriétaires concernés de bénéficier d'un diagnostic gratuit de leur habitation afin d'identifier les aménagements susceptibles de limiter les dégâts lors d'une inondation.

L'objectif est d'améliorer la sécurité des occupants et de réduire les conséquences matérielles d'une crue.

Renseignez-vous auprès de la Dracénie Provence Verdon agglomération pour connaître les conditions d'éligibilité : <https://alabri-dracenie.com/>

LE DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE POUR LA PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

Prévenir les feux de forêt, c'est aussi agir chez soi. L'automne et l'hiver sont les périodes idéales pour débroussailler, et ainsi protéger son habitation, ralentir la propagation du feu, et faciliter le travail des pompiers en cas d'incendie.

Cette obligation légale ne consiste pas à raser son terrain mais à diminuer la densité de végétation afin d'éviter que le feu ne se propage rapidement.

Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles (herbacées et arbustes).

Dans le Var, le nouvel arrêté préfectoral du 26 septembre 2025 redéfinit les modalités du débroussaillage obligatoire. Retrouvez ci-après les principales consignes, illustrées pour vous accompagner dans leur mise en œuvre.

Pour rappel, le non-respect des obligations de débroussaillage peut entraîner une amende de 135 euros, qui peut atteindre 50 euros par mètre carré non débroussaillé en cas de mise en demeure non suivie d'effet (Article L 135-2 du Code forestier).

Si le fait de ne pas avoir débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

Afin d'accompagner les propriétaires dans la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), une campagne d'information est actuellement déployée dans les différents quartiers de la commune.

Elle a débuté dans le quartier du Peical, puis se poursuivra aux Bois Routs, avant de concerner Cafon 1 et 2.

Les propriétaires souhaitant obtenir des informations, des conseils ou un accompagnement concernant leurs obligations pourront prendre rendez-vous à cette occasion auprès du service Risques Majeurs Prévention Environnement (04.98.10.43.25 ou rmpe@transenprovence.fr).

Cette démarche vise à permettre à chacun de mieux comprendre les OLD et de disposer de conseils adaptés à sa situation.



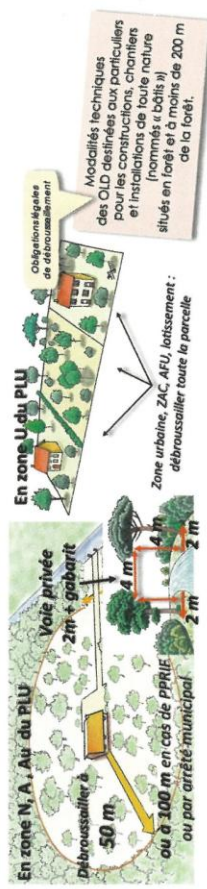
OBLIGATIONS LÉGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Arrêté préfectoral n°DDTM/SAF/2025-08 du 26 septembre 2025

portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état de débroussaillage dans les espaces exposés aux risques d'incendie de forêt dans le département du Var

PRÉFET DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

Plus d'informations sur le débroussaillage



Règles générales de mise en œuvre

I. Modalités techniques et résultats attendus

1 Ratisser et éliminer les débris de végétaux (feuilles mortes et aiguilles), 20 m autour du bâti, toiture et gouttières.

2 Couper ou broyer en totalité la végétation herbacée et ligneuse basse.

Ligneux bas

Herbacées

3 Couper les arbustes situés sous couvert d'arbres.

4 Mettre à distance les arbustes de 3 m du bâti, des houppliers d'arbres et arbustes voisins.

5 Mettre à distance les houppliers d'arbres à 3 m :

- du bâti ;
- des autres houppliers.

Élaguer à :

- 2,5 m pour arbre de plus de 6 m ;
- 1/3 hauteur pour arbre de moins de 6 m.

Arbres de plus de 6 m

Moins de 6 m

Élaguer 1/3 de la hauteur

Élaguer 2,5 m

Houpplier

6 Éliminer les rémanents par broyage ou exportation dans le mois après travaux au plus tard le 15 juin. Possibilité de brûler si broyage et exportation impossibles. (cf : arrêté préfectoral emplois du feu en vigueur).

Rémanents

Déchetterie

Broyage

Broyage possible d'alternative

Au plus tard : le 15 juin

Dérogations pour la mise à distance des branches et des arbres

II. Pas de mise à distance :

7 Des pins parasols de plus de 15 m de haut ;

Pins parasols

15 m

8 Des arbres sur versants de plus de 45° afin de limiter l'érosion, sauf face au vent dominant ;

+ de 45°

7 et 8 novembre 2026 de 10h à 18h
Salle polyvalente à Trans-en-Provence

PIXEL FESTIVAL

ENTRÉE GRATUITE



press
start

- **Rétro gaming & LAN**
- **Réalité virtuelle**
- **Bornes d'arcades**
- **Tournois e-sport**

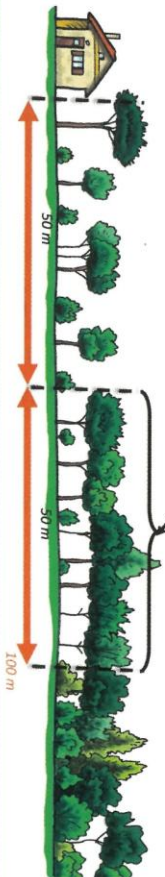
Buvette et Tombola

www.cyberfun.fr

Adresse: 120 Les Clauses, 83720 Trans-en-Provence

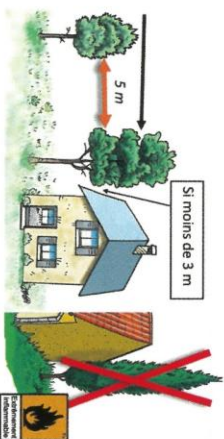


9 Des arbres situés entre 50 et 100m si débroussaillage à 100m.

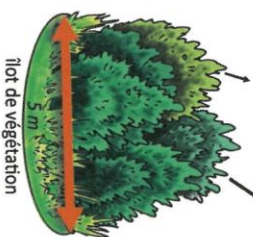
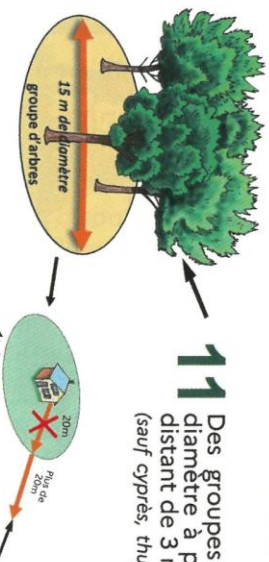


III. Possibilité de maintenir :

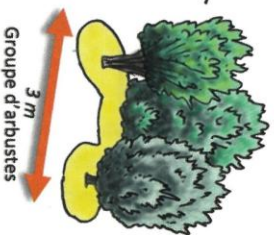
10 Des arbres remarquables à proximité du bâtis si mise à distance de 5 m minimum des autres arbres et arbustes (sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, mimosas) ;



11 Des groupes d'arbres de 15 m de diamètre à plus de 20 m du bâti et distant de 3 m des arbres et arbustes (sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, mimosas) ;



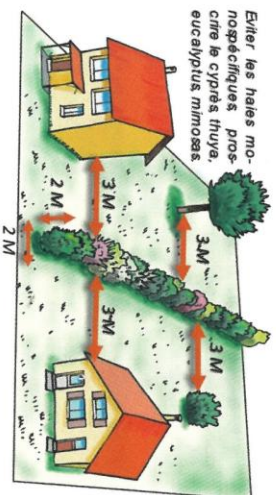
12 Des groupes d'arbustes de 3 m de diamètre à plus de 20 m du bâti (sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, mimosas) ;



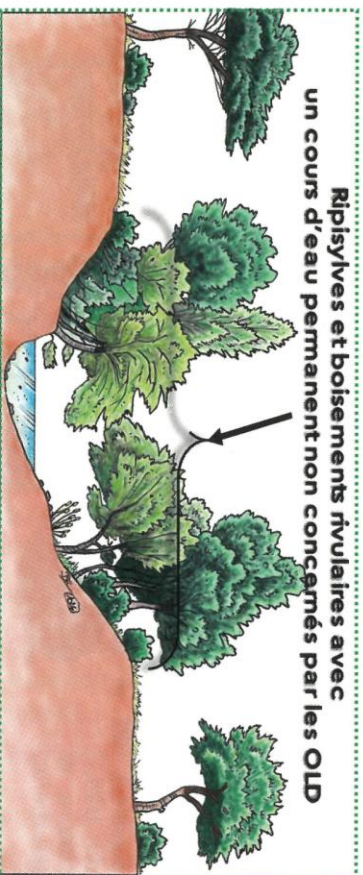
13 Des îlots de végétation de 5 m de diamètre sans arbre, à 20 m du bâti, à 20m d'un autre îlot (herbes, arbustes) et à distance de 3 m minimum des arbres et arbustes ;

14

Des plantations d'alignement et des haies de 2 m de haut et 2 m de large max, à distance de 3 m minimum des bâtis, arbres et arbustes ;

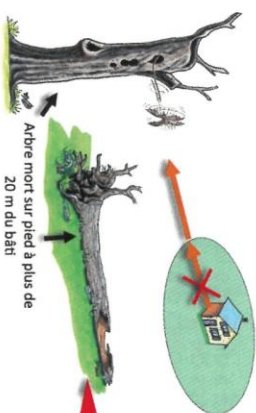
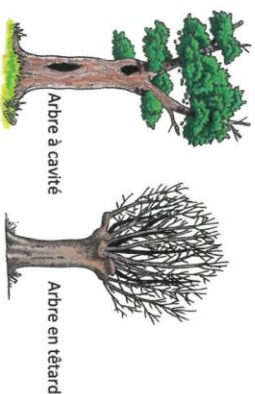


Ripisylves et boisements riverains avec un cours d'eau permanent non concernés par les OLD



15

Quelques arbres à cavité, têtards, arbres mort sur pied à plus de 20 m du bâti (hormis résineux).



Ils ne doivent pas compromettre la sécurité des personnes et des biens. Ils ne peuvent être maintenus qu'en l'absence de risque phytosanitaire.





LA MARCHÉ AU CŒUR DES DÉPLACEMENTS DE DEMAIN À TRANS-EN-PROVENCE : VOTRE AVIS COMPTE !

Comment rendre les déplacements à pied plus simples, agréables et accessibles à tous ?

C'est l'objectif de l'enquête menée par Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa), accompagnée par l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var (audat.Var).

Cette démarche vise à mieux comprendre vos habitudes, vos pratiques et vos attentes en matière de marche à pied le long d'un axe stratégique de la commune : de la passerelle himalayenne au centre commercial Arcadia, en passant par le centre-ville et l'avenue Marguerite de Provence.

4 enjeux majeurs :

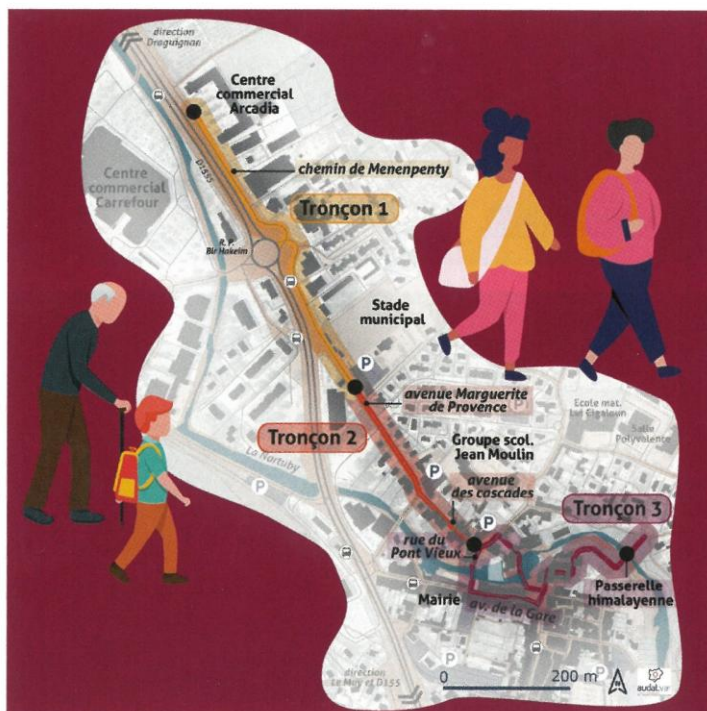
- répondre aux besoins des habitants en prenant notamment en compte la place des familles et des enfants ainsi que le vieillissement de la population,
- favoriser les connexions entre les différents modes de déplacement (voiture/piéton, bus/piéton, etc.),
- relier les commerces, services et équipements depuis le cœur de ville jusqu'au boulevard commercial de la Nartuby,
- valoriser les cheminements naturellement empruntés par les piétons particulièrement en période estivale.



Votre expérience est essentielle

Où marchez-vous ? Quels itinéraires privilégiez-vous ? Quels sont les endroits où vous vous sentez à l'aise ou, au contraire, en difficulté ?

Pour améliorer les déplacements à pied, rien ne vaut l'expérience de celles et ceux qui empruntent ces itinéraires. Afin de mieux connaître le ressenti des usagers de ces espaces publics, vous êtes invités à partager vos observations et vos idées afin d'enrichir l'étude pour mieux répondre à vos besoins.



Nous sommes tous marcheurs ! Petits et grands, participez à l'étude !

Un questionnaire en ligne est proposé aux habitants et usagers du secteur.

■ Du 28 septembre au 18 octobre 2026

■ Pour participer, scannez le QR Code présent dans cet article et laissez-nous votre avis.

Quelques minutes suffisent pour partager votre expérience et contribuer à la réflexion sur les déplacements de demain.

Votre regard compte pour faire de Trans-en-Provence une commune toujours plus agréable à vivre et accessible à pied, pour tous les habitants et à tous les âges de la vie.



ALBUM DES FESTIVITÉS



Secrets de la Dracénie



Théâtrans le vendredi « un grand cri d'amour »
avec la cie des cigales



Village gourmand



Nettoyons le Sud



Pièce « le banc » par les trodroladire



Pièce « grosse erreur de casting »
avec le théâtre du boulevard



Fête de la musique



Exposition de Gwendoline Imbert



Tournoi de Hockey'5 mixte

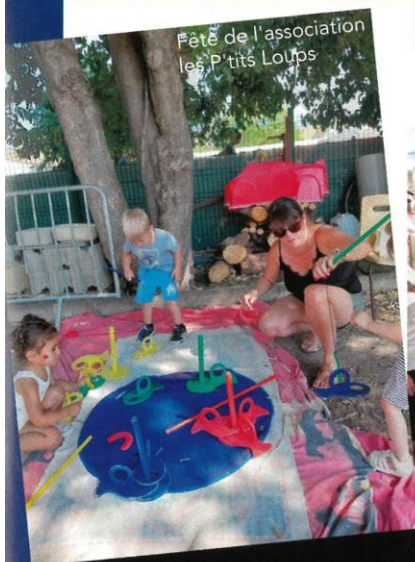
ALBUM DES FESTIVITÉS



Fête de la Saint-Jean



Fête de l'école élémentaire Jean Moulin



Fête de l'association les P'tits Loups



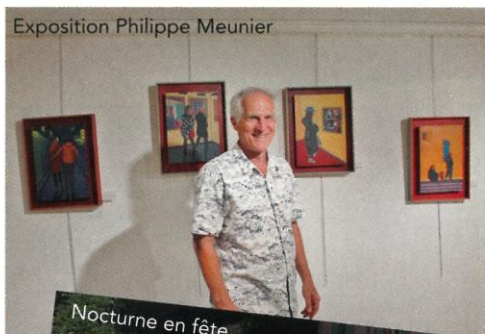
Fête de l'école maternelle



Cinéma en plein air



Fêtes de quartier



Exposition Philippe Meunier



Nocturne en fête



Soirée food-truck



Visite guidée du village



Concert des Voix départementales



ALBUM DES FESTIVITÉS



Spectacle Au bout de mes rêves



Theatrans estival



Championnat de France de Trial urbain



Cérémonie du 16 août et soirée de la Libération



Fête de la Saint-Roch



Théatrans le vendredi « la maîtresse de mon fils » par les Dingos d'Agay



Journée des sports et des associations

ENEDIS RENOUVELLE LE RÉSEAU 20 000 V DANS VOTRE COMMUNE



**POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ
DE L'ÉLECTRICITÉ ET RENFORCER
LA FIABILITÉ DU RÉSEAU,**

ENEDIS renouvelle une partie
du réseau **20 000 volts**
à Trans-en-Provence.

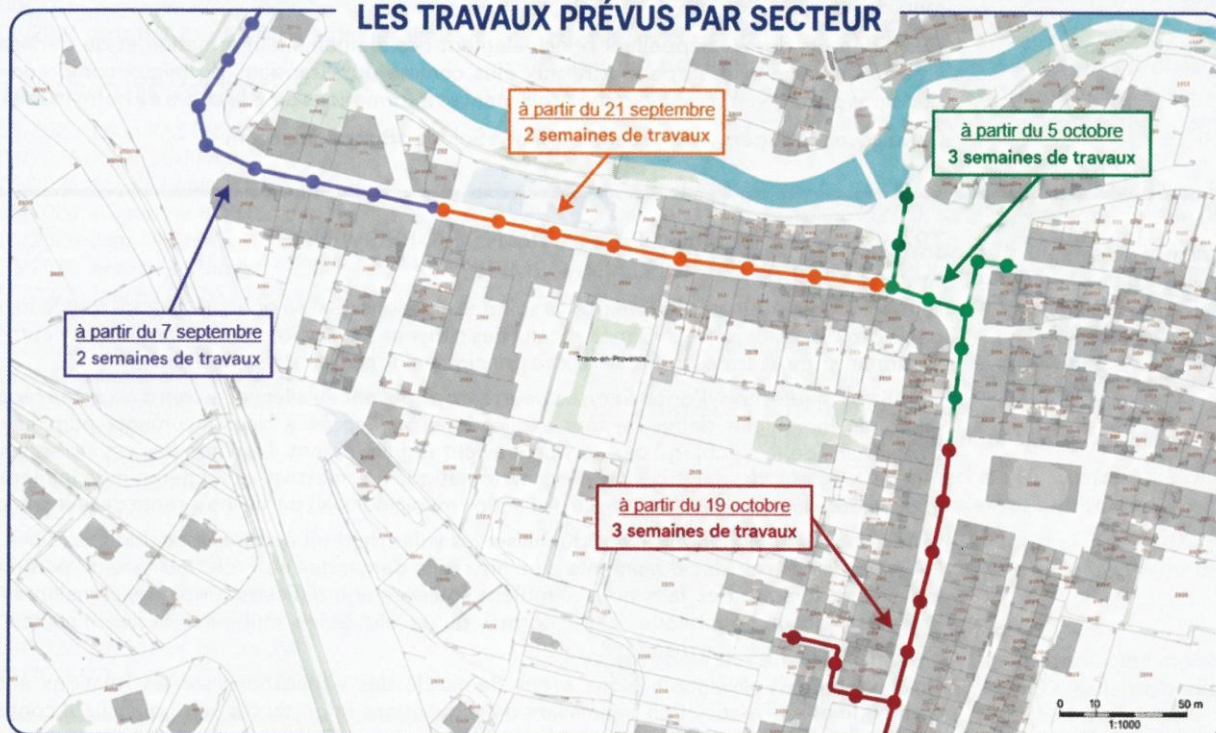


**DES TRAVAUX
AU SERVICE DE TOUS
POUR UN RÉSEAU
PLUS MODERNE
ET PLUS FIABLE**



TRANS-EN-PROVENCE

LES TRAVAUX PRÉVUS PAR SECTEUR



POURQUOI CES TRAVAUX ?

- ✓ Renouveler des câbles vieillissants
- ✓ Améliorer la qualité de l'électricité
- ✓ Renforcer la sécurité et la continuité de l'alimentation électrique



À SAVOIR

Les travaux sont réalisés par nos équipes et par nos partenaires spécialisés. Des coupures d'électricité ponctuelles peuvent être nécessaires.



S'INFORMER

Pour toute question ou information sur les travaux en cours dans votre commune, rendez-vous sur :

enedis.fr



À VOTRE ÉCOUTE

Nos équipes restent à votre disposition pour répondre à vos questions.



Agir pour un réseau
électrique **durable**



TRANS 2026

Depuis plusieurs mois, nous avons sollicité Monsieur le Maire au sujet de plusieurs dossiers concernant la gestion communale. À ce jour, certaines demandes demeurent sans réponse complète.

Le Petit Transian : un état des lieux et un bail ont été signés en juillet 2025 avec mention d'un numéro SIREN. Or, la société concernée n'a été créée qu'en août 2025. Nous souhaitons obtenir des précisions sur cette différence de dates.

Une subvention de 30 457€ a été votée en 2019 en faveur de var Habitat pour financer un surcoût de travaux électriques concernant les logements sociaux, rue de l'Ermitage. Ces travaux ayant finalement été financés par la Commune, nous avons demandé des précisions sur les raisons du versement de cette subvention.

Une convention prévoyant une subvention de 52 000 € au comité des fêtes a été signée avant le vote en Conseil municipal, lequel a ensuite retenu un montant inférieur. Nous avons demandé à connaître les conditions dans lesquelles cette convention avait été initialement établie.

Les dépenses alimentaires : compte tenu de l'évolution du nombre de repas servis et du contexte général d'augmentation des prix, nous avons souhaité disposer d'éléments permettant de comprendre l'évolution minime des dépenses de restauration scolaire. Nous sommes toujours dans l'attente de ces documents.

La mise à disposition d'un local : les conditions initialement proposées à notre groupe ne nous permettant pas une utilisation adaptée à l'exercice de notre mandat, nous avons demandé une nouvelle proposition.

L'emploi occupé par la présidente du Comité des fêtes depuis 2014 dans le cadre d'événements organisés par la Ville a fait l'objet de notre part d'une demande de réexamen afin d'apprécier la plus-value de ce recrutement au regard des compétences existant au sein des services municipaux.

Ces différents dossiers appellent principalement des éléments d'information et de clarification. Notre démarche vise à permettre aux élus comme aux Transians de mieux comprendre les décisions prises. Nous continuerons à solliciter ces informations dans le cadre de notre mandat.

Geneviève Mallinger, Martine Lentz, et Maria Soledad Boza Romancant



TRANSPARENCE MUNICIPALE À TRANS-EN-PROVENCE : JUSQU'OUÛ IRA LE REFUS D'INFORMER ?

La démocratie locale ne s'arrête pas au soir des élections. Elle se poursuit, durant tout le mandat, par le droit des élus à être informés et celui des citoyens à connaître la manière dont leur commune est administrée. À Trans-en-Provence, ce principe peine pourtant à s'imposer.

Depuis plusieurs mois, l'opposition se heurte trop souvent au silence, au refus ou à des réponses dilatoires lorsqu'elle demande des explications ou l'accès à des documents administratifs. L'argument de la surcharge des services revient régulièrement. Le respecter est indispensable, mais il ne peut devenir une réponse systématique permettant de différer indéfiniment une information due aux élus : le contrôle de l'action municipale fait partie intégrante de leur mandat.

Face à cette situation, nous avons dû utiliser les voies de droit à notre disposition : saisines de la CADA pour obtenir des documents administratifs, demandes au Préfet au titre du contrôle de légalité et, lorsque des faits nous semblent soulever une difficulté juridique, signalements au Procureur de la République. Est-il normal qu'un élu doive multiplier ces démarches pour simplement exercer son mandat ?

Un exemple est révélateur. Nous avons demandé des explications sur les relations entre la commune et une association bénéficiant de subventions importantes, ainsi que sur le contrat de travail liant, à titre personnel, sa présidente à la commune. Cette demande ne porte pas sur sa vie privée : dès lors que des fonds publics sont en jeu, il est légitime que les élus vérifient que ces relations contractuelles et financières sont conformes aux règles applicables. Poser ces questions n'est ni une accusation ni une intrusion : c'est exercer le contrôle démocratique auquel tout élu est tenu.

Les documents administratifs ne sont pas la propriété du maire. L'argent public n'appartient pas à la majorité municipale. La commune appartient à tous ses habitants.

C'est pourquoi nous continuerons à demander les informations nécessaires, à utiliser les procédures prévues par la loi et à rendre compte aux Transians de nos démarches.

La transparence n'est pas une option. Elle est une condition de la confiance publique.

Jean-Pierre CHRUSZEZ
Conseiller municipal d'opposition

Ils sont nés :



Le 10/05/2026 Diego SEGUY
Le 15/05/2026 Djibril, Mohamed DIAGNE
Le 22/05/2026 Noah, Elijah OUAZET
Le 31/05/2026 Ella, Kai, Louise DE BELLIS SAULNIER
Le 31/05/2026 Daphné, Jazz ROUSSELLE
Le 05/06/2026 Naël, Soan D'OLIVEIRA
Le 06/07/2026 Gianni, Eric, Christian, Laurent FOUCHER
Le 08/07/2026 Loris BEAUFUME
Le 27/08/2026 Djibril, Heliere, Domingos BERTOT

Ils se sont dit « OUI » :



Le 13/05/2026 Frederick MUDADU et Alexandra LEMMENS
Le 15/05/2026 Emmy DURU et Lila BEN YAER
Le 15/05/2026 Ronan FÉCHANT et Astrid SONNTAG
Le 22/05/2026 Mehdi NASRI et Juliane REITANO
Le 29/05/2026 Arnaud RIPOCHE et Aurélie DUVILLARD
Le 13/06/2026 Jérôme VELINOV et Laetitia BAUDOIN
Le 13/06/2026 Fabrice COSCIA et Claire STEFANI
Le 13/06/2026 Olivier DE STEFANO et Angélique ARNAULT
Le 04/07/2026 Cédric DEBIASI et Sandra DÉMOREST
Le 04/07/2026 Antony NAVARRO et Elodie NAUDIN
Le 11/07/2026 Florian MIRETTI et Manon PERQUY
Le 16/07/2026 Fabrice LÉBOUC et Myriam LEQUIMENER
Le 25/07/2026 David GIORDANO et Bellesamine DUFOUR
Le 07/08/2026 Jérémie LAURENT et Marie-Aude ISAAC
Le 17/08/2026 Dario DA SILVA MARTINS et Manon STAUFFER
Le 28/08/2026 Baptiste ROUILLIER et Amandine OUDIN
Le 29/08/2026 Benjamin BERTOLINO et Clémentine BARBE
Le 01/09/2026 Eric BOULOUDANI et Brigitte GREGORI

Ils nous ont quittés...

Le 30/04/2026 Léon RASTELLI
Le 05/05/2026 Kévin HAFFANI
Le 11/05/2026 Nicole LANCELIN
Le 17/05/2026 Augustine BOINEAU
Le 21/05/2026 Jean VERNAY
Le 22/05/2026 Maria del Carmen GEREZ
Le 26/05/2026 Marina BOZA PORRAS
Le 27/05/2026 Daniel SALES
Le 04/06/2026 Baptistine MAROTO
Le 08/06/2026 Bernard PEQUIGNOT
Le 14/06/2026 Fernand CLAPIERS
Le 18/06/2026 Aurélien ARRENS
Le 29/06/2026 Yvette CUSANNO
Le 10/07/2026 Christophe IMBERT
Le 16/07/2026 Alain LIOUSSE
Le 30/07/2026 Yves CAYOT
Le 05/08/2026 Pascal PUDDU
Le 06/08/2026 Françoise MELINU
Le 11/08/2026 Renée THOMAS
Le 21/08/2026 Christiane MALVOISIN
Le 22/08/2026 Carmelo CORRADINO

COLLECTES DE SANG

Lundi 19 octobre :

collecte de sang de 8h à 12h30,
salle culturelle et polyvalente



MARCHÉ PROVENÇAL
Tous les dimanches matin,
Place de l'Hôtel de Ville.

AGENDA / ÉTAT CIVIL



Agenda

OCTOBRE

Dimanche 11 octobre : Les Foulées de la Nartuby, en faveur de l'association Partage. Courses 10,8 et 6,2 km, course enfant 1,5 km, randonnée 6,2 km. Début de l'évènement à 9h30.

Renseignements sur www.chronosports.fr

Samedi 17 octobre : Danses et découverte de spécialités culinaires malgaches, à 19h, salle polyvalente, par l'association Gasi d'ailleurs, suivies du spectacle musical et culturel « le voyage d'une voix », entre les grandes chansons d'ici et les couleurs de Madagascar, avec l'artiste Voni. Entrée libre.

Dimanche 25 octobre : Bourse puériculture de l'APE Lei Cigaloun, de 9h à 17h, salle polyvalente. Emplacement 10€.
Réservation obligatoire avant le 18 octobre par e-mail à ape.leicigaloun@gmail.com

Samedi 31 octobre : Halloween, par le Comité des Fêtes, avec une ambiance qui évolue au fil de l'évènement : des enfants jusqu'aux adultes. RDV à 15h à l'Hôtel de Ville : déambulation, chasse aux bonbons. A 16h à la salle polyvalente : découverte de la maison hantée, ateliers, présence de mascottes. A 17h : show de magie "Harry Potter". Concours du plus beau costume. Restauration sur place. A partir de 21h : soirée dansante.

NOVEMBRE

Jeudi 5 novembre : Conférence de Mme Boulet « Comment bien préparer sa retraite », 19h, salle des Baumes bas. Inscription et renseignements sur : presciliaconseils@gmail.com ou 06.33.75.39.23.

Vendredi 6 novembre : Théâtrans le vendredi « 3 veuves à la mer », avec les French Ladies, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 7 et dimanche 8 novembre : Pixel Festival, de 10h à 18h, salle polyvalente. Rétro gaming et LAN, réalité virtuelle, bornes d'arcade, tournois e-sport. Buvette et tombola. Entrée gratuite.

Samedi 14 novembre : Journée du bien-être, de 9h30 à 18h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 21 novembre : Soirée dansante Vin nouveau, par le Comité des Fêtes, 19h30, salle polyvalente.

Vendredi 27 novembre : Concert de M. Castagno « Uni vers Cabrel », 20h30, salle polyvalente. Entrée gratuite.

Dimanche 29 novembre : Vide-grenier du Comité des Fêtes, en faveur du Téléthon, de 8h à 17h, salle polyvalente.

DECEMBRE

Vendredi 4 décembre : Théâtrans le vendredi « les montagnes russes », par le Théâtre de l'Ane rit, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 5 décembre : Téléthon

BENNES

Chaque 1er samedi du mois de 8h à 17h (hors été) : déposez vos encombrants, ferrailles, déchets verts, électroménager et mégots de cigarette, dans les bennes entreposées sur un terrain derrière la zone commerciale Carrefour, entre la route du Plan et la Vigne à vélo.
Recyclerie de 13h30 à 16h30 pour récupérer les objets méritant une seconde vie.



7 et 8 novembre 2026 de 10h à 18h
Salle polyvalente à Trans-en-Provence

PIXEL FESTIVAL

ENTRÉE GRATUITE



press
start

- **Rétro gaming & LAN**
- **Réalité virtuelle**
- **Bornes d'arcades**
- **Tournois e-sport**

Buvette et Tombola

www.cyberfun.fr

Adresse: 120 Les Clauses, 83720 Trans-en-Provence

